

IMPACT DE L'ÉGLISE ADVENTISTE DU 7^e JOUR SUR LA POPULATION DE LA COLLECTIVITÉ CHEFFERIE DE BASHALI, TERRITOIRE DE MASISI, DE 1940 à 2005.

Par : KAMBALE KWAMIRE

Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique de KINYATSI

0. INTRODUCTION

L'histoire est généralement définie comme une discipline qui étudie le passé de l'homme. Cela signifie que l'attention de l'histoire, à la différence des autres sciences humaines, est orientée non vers le présent ni vers le futur, mais plutôt vers ce qui a précédé. Il s'agit des actes, des faits remarquables du passé dont l'homme est auteur, acteur ou subit les effets. Et ces actions humaines ou mieux historiques, dans le temps et dans l'espace, sont multiformes entre autres économiques, sociales, politiques, religieuses, ... Dans la présente étude, la dimension religieuse du passé humain nous intéresse.

La religion est définie comme une organisation des croyances et des rites ayant trait au sacré et aux moyens d'entrer en rapport avec des puissances surnaturelles (GRAWITZ, M, 2004 : 349). Les hommes et les femmes, à travers le temps et les lieux, ont développé des croyances. Ces croyances sont fondées sur la conviction à l'existence des puissances supérieures aux leurs. De ce fait, ils ont développé des pratiques, des comportements, des moyens dits sacrés en vue d'y accéder. Autant que les pratiques, les moyens, les comportements dits sacrés ont varié selon les peuples et selon les moments, autant les croyances ont varié. Dans cette multitude de variantes religieuses, quelques-unes émergent à travers le monde. Citons entre autres le Judaïsme, le christianisme, le confucianisme, le bouddhisme, l'animisme, l'Islam,.... De toutes ces croyances, le christianisme nous intéresse, car parmi les Églises qui la composent, l'Église Adventiste du 7^e jour, figure. L'Église Adventiste du 7^e jour est l'un des fruits de la division que le christianisme a connue tout au long de son histoire. À titre illustratif, il faut citer le schisme d'Orient de 1054 après JC lequel a donné naissance aux chrétiens orthodoxes d'Orient et aux chrétiens catholiques romains ; sans oublier le schisme d'Occident de 1517 avec le moine Martin LUTHER dont la réforme a produit le protestantisme. L'Église Adventiste du 7^e jour s'inscrit dans la ligne des confessions protestantes.

L'Église, comme le souligne le Dictionnaire Robert, est un ensemble des fidèles unis dans une commission particulière (2004 : 552). En Sociologie, elle est un regroupement qui reconnaît la valeur et les structures du monde séculier, et, par conséquent, compose avec lui et établit ses propres structures en rapport avec celles de

ce monde. Elle se caractérise par un corps de doctrines bien défini et une économie de rites culturels très institutionnalisés (LALOUX, J, 1967 :114). Le terme « adventiste » désigne un membre d'un mouvement religieux protestant, né aux États-Unis au XIX^e siècle, qui attend un second avènement du Messie et pratique l'austérité. (LAROUSSE, 2012). Adventiste donne lieu au mouvement d'adventisme, venant du latin *adventus*, c'est-à-dire venue. Ce mouvement désigne une doctrine centrée sur l'attente du retour du Christ à la fin de temps. En lui-même, le vocable adventiste s'applique à tous les mouvements du genre eschatologique de l'histoire du Christianisme. L'Eschatologie se veut une doctrine relative à la destinée humaine et à la fin du monde. L'adventisme est lié à un autre concept, celui du messianisme. Celui-ci est une croyance en la venue d'un rédempteur qui mettra fin à l'ordre actuel des choses, soit de manière universelle, soit pour un groupe isolé qui instaurera un ordre nouveau fait de justice et de bonheur.

Au sens historico-sociologique, le messianisme représente le fond commun des doctrines qui promettent le bonheur parfait sur terre sous la direction d'une personne, d'un peuple, d'un parti, des mouvements collectifs, au sein desquels les réformes tant ecclésiastiques que politiques, économiques ou sociales sont présentées sous la forme d'ordre ou des normes identifiées à des missions, voire à des émissions divines (Microsoft Encarta, 2009). C'est pour dire que l'Église Adventiste du 7^e jour est à comprendre dans un contexte général lié à l'avènement d'un monde nouveau à la suite d'un libérateur, un Sauveur ou un Messie. Le mouvement adventiste est une réponse à une crise économique qui a caractérisé les États-Unis pendant les années 1840-1850 (Microsoft Encarta, 2009).

À l'origine, un protestant baptiste américain, William MILLER, qui, en étudiant la prophétie, parvient à la conclusion que Christ reviendrait en 1843 ou au paravent. Il se base sur le livre de Daniel 8 : 14. **(NICOLE JM., 1960)**

Miller est arrivé à cette conviction dès 1822, mais ne se met à proclamer ouvertement qu'à partir de 1831, par la parole et par la plume. D'abord, il n'a que peu de succès, mais au fur et à mesure que l'échéance approche, ses partisans deviennent plus nombreux. Des Églises, appartenant à diverses dénominations, ouvrent leurs portes à ce message. Des foules se présentent aux conférences organisées par Miller et ses collaborateurs dans de grandes salles et sous des tentes. Des conversions remarquables se produisent. Bien entendu, l'opposition ne manque non plus et certains adeptes, flétris du nom d'adventistes à cause de leur insistance sur l'avènement de Jésus Christ, sont chassés de leurs églises respectives. Sur ces entrefaites, Miller réexamine ses chiffres et précise que le dénouement aurait lieu au cours de l'année juive, selon le calendrier biblique, c'est-à-dire entre printemps 1843 et printemps 1844. Ce jour-là, tous les adventistes sont persuadés qu'ils seront emportés à la rencontre du Seigneur et, leur déception est immense, lorsque les 12 coups de minuit sonnaient sans

que rien ne se soit produit. Miller confesse très humblement qu'il a fait de faux calculs et qu'il convient d'attendre le retour du Christ sans fixer de dates. Ceux de ses adhérents qui, de gré ou de force, quittaient leurs églises respectives, ont formé les groupements peu nombreux et très paisibles des adventistes évangéliques. Ils ne se distinguent d'autres protestants fidèles que par une insistance spéciale sur la prophétie. Une dissidence qui devait avoir un rayonnement un peu plus considérable se sépare d'eux en 1865. Ce sont les adventistes chrétiens. Ils croient au sommeil des morts et à l'immortalité conditionnelle. Ces doctrines ont été introduites dans certains cercles adventistes par un nommé Georges STORRS.

Le 23 octobre 1844, au matin, l'un des protagonistes de l'adventisme, Hiram EDSON a une vision : « je vis distinctement, écrit-il, ... que notre grand prêtre, bien loin de sortir du lieu très saint du sanctuaire céleste pour venir sur cette terre... à la fin des 2300 jours, est au contraire entré pour la première fois à cette date, dans cette seconde partie du sanctuaire ; et qu'il avait à y accomplir une œuvre avant de revenir sur cette terre ». Aussi, au début de 1844, quelques adventistes sont entrés en contact avec une dame, Rachel OAKES, qui appartenait au petit groupement des baptistes du septième jour, observateurs du sabbat. À noter que ce groupement remonte au 17^e siècle de notre ère. À leur suite, quelques-uns croient devoir se reposer le samedi, entre autres le Capitaine Joseph BATES qui se fait le champion de cette pratique auprès de ses frères. Enfin, en Décembre 1844, une jeune fille de 17 ans, Ellen HARMON a sa première vision. Elle y voit les souffrances que les adventistes devraient endurer sur le chemin de la cité céleste. Déjà au paravent, des phénomènes de ce genre se sont produits, non sans provoquer l'inquiétude des chefs, en particulier de Miller. Toutefois, d'autres adeptes du mouvement voient là le renouvellement des dons de l'Esprit et pensent qu'Ellen HARMON est une prophétesse envoyée par Dieu. Elle épouse, en 1846, James WHITE qui ; pendant des mois, avait été le collaborateur de Miller. Elle voit son ascendant grandir de plus en plus. Ellen HARMON, désormais Madame Ellen WHITE, adopte et fait adopter les idées d'EDSON sur la purification du sanctuaire, celles de BATES sur le sabbat, celles de STORRS sur le sommeil des morts et l'anéantissement des impénitents. Ainsi, tous les traits distinctifs de l'adventisme du 7^e jour sont réunis. Dans les années 1861 à 1863, la conférence générale reçoit les statuts officiels des adhérents. C'est aussi à ce moment qu'ils adoptent le nom d'Adventistes du 7^e jour.

L'organisation de l'Église Adventiste du 7^e jour est un système représentatif cohérent. En effet, les Églises envoient des délégués aux conférences dites locales (les districts) qui se réunissent trimestriellement et qui nomment des laïcs prédicateurs. Les districts sont groupés en stations (NICOLE, 1960 et GATEMBA, 2013). À leur tour, les stations forment une fédération appelée Association et parfois Field. Les

fédérations constituent l'Union ; les unions, qui ont lieu tous les cinq ans, s'associent pour constituer la Division. Les divisions forment la conférence générale. C'est l'organe suprême du monde adventiste du 7^e jour et tous les cinq ans, la conférence générale est convoquée, à laquelle les délégués s'y rendent. Dans l'intervalle des sessions, le Comité de la conférence générale joue le rôle de Conseil exécutif. Il siège depuis 1903, à Washington aux États-Unis.

I.2. Historique de l'Église Adventiste du 7^e jour à Kanyatsi dans la Collectivité-chefferie de Bashali, Territoire de Masisi.

Parler de l'implantation de l'Église adventiste du 7^e jour à Kanyatsi revient d'abord à circonscrire son expansion en Afrique et au Congo, à partir des États-Unis. D'après GATEMBA (2013), la foi adventiste du 7^e jour s'est implantée en Afrique depuis les USA par trois pôles, à savoir celui de l'Afrique du Sud en 1886, celui du Liberia en Afrique de l'Ouest et le pôle de l'Égypte en Afrique du Nord. En Afrique du Sud, il s'agit de l'initiative de BODY et de ROBINSON. En Afrique du Sud, ces missionnaires signent un accord avec le premier ministre sud-africain dans le but de prêcher. Ce dernier accepte et leur cède une concession de terre où ils construisent l'Église en 1894 et s'y installent définitivement (MUSAVULI, 1984 :7).

En RD Congo, l'évangélisation est introduite par trois axes principales, à savoir l'Ouest (Bas Congo : Océan Atlantique), le Sud (le Katanga : Afrique du Sud) et la voie de l'Est. Le premier poste Adventiste du 7^e jour en RDC est celui de Songa dans l'ex-province du Katanga à partir de 1921. En effet, en 1916, KONIGMACHER S.M, de la mission Barotsclan en Afrique du Sud fait un voyage d'exploration vers le Nord et ouvre la mission de MUSAFU en RHODESIE. Traversant la frontière du Congo Belge par le Katanga, en 1919, à la recherche d'un endroit favorable, W.E STRAW, J.L ILSOON, F.R STOCKILL explorent la Province du Katanga dans le Sud-Est du Congo Belge. Là, le site de la mission de Songa est choisi en 1920. ROBINSON et sa femme arrivent comme évangélistes. En 1921, Songa est institué en mission dépendant de l'Union de Rhodésie jusqu'en 1925.

Qu'en est-il de l'origine de la mission de Kanyatsi dans le Territoire de Masisi à l'Est de la RDC ? Entre 1930 et 1950, des colonies rwandaises sont transplantées, soit pour échapper aux famines et au surpeuplement du territoire sous mandat, soit pour servir de main d'œuvre dans les plantations des européens du Kivu et dans les mines de Katanga (NDAYWEL à NZIEM, 1988 : 380). Dans le Masisi, en 1937, une « Mission d'Immigration des Banyarwanda » (MIB) est constituée sur initiative du Comité National du Kivu (CNKI) et des autorités administratives du Kivu. Elle a pour rôle de gérer l'immigration rwandaise dans ce Territoire qui, à l'époque, possédait encore de vastes étendues inhabitées ou faiblement peuplées. À la fin des années 1940 et au début des années 1950, plusieurs paysans rwandais sont installés sur des collines

de Masisi y compris celle de Kanyatsi (NDAYWEL è NZIEM, 1988 : 380). C'est dans ce contexte précis que la foi adventiste du 7^e jour s'installe à Kanyatsi, dans le Masisi, à partir du RWANDA. Parmi les transplantés, il y a des fidèles adventistes du 7^e jour, membres du clan « ABARERA » situé dans le Nord du RWANDA à RWANKERI. Ces fidèles, au nombre de quatre, se retrouvent à Kanyatsi dans le Masisi. Il s'agit des couples SEMPAME, SEBARIMBA. Ils constituent la première Église adventiste du 7^e jour dans le milieu, sous le nom de KABARERA, en mémoire de leur clan d'origine.

En 1940, la mission adventiste du 7^e jour de Rwankeri au Rwanda vote la mutation de l'évangéliste Joël NDENZIKI pour l'Église Kabarera de Kanyatsi. Arrivé sur place, le couple évangéliste trouve les 4 fidèles avec lesquels, ils constituent l'Église de 6 personnes. Différentes cellules d'actions évangéliques sont constituées autour de Kabarera, à savoir celles de Tunda, Mumba, Gatovu et Mihanga (SEMIVUMBI, interrogé à Kiringo le 02/01/2015. Il est âgé de ±76 ans).

I. DE LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE ADVENTISTE DU 7^E JOUR

La doctrine de l'Église Adventiste proposée aux fidèles est le contenu idéologique et le système de légitimation de l'Église envisagée. Ce contenu est fait d'un ensemble de schèmes conceptuels, de valeurs et de croyances propres à ses membres, leur servant de normes internes et externes de pensée et de conduite, dans le domaine proprement lié à l'Église, mais aussi dans le domaine de l'existence globale (LALOUX J, 1967 : 109-110). Au regard de cette définition de la doctrine, voici quelques-unes pour l'Eglise adventiste du 7^e jour.

1°) La Bible comme source de révélation sur la connaissance de Dieu

À ce sujet, l'article n°1 de la confession de foi adventiste du 7^e jour stipule : « les saintes écritures (Ancien et Nouveau testaments réunis) sont inspirées de Dieu. Elles renferment toute la révélation de sa volonté et constituent une règle de foi et de conduite suffisante et infaillible » (NICOLE JM, 1960 :9).

2°) La doctrine adventiste du 7^e jour liée au légalisme

D'après eux, le chrétien est assujetti à la loi morale, en particulier aux dix commandements : « la volonté de Dieu, en ce qui concerne nos devoirs envers lui et envers notre prochain, est renfermée dans la loi des dix commandements... qui contient les grands préceptes moraux immuables auxquels doivent obéissance tous les hommes de tous les temps » (NICOLE JM, 1960). Le légalisme adventiste se traduit surtout dans trois domaines : le sabbatisme, l'obligation faite aux membres de verser la dime de leurs revenus pour l'œuvre de Dieu, et les prescriptions alimentaires.

- **Au sujet du sabbatisme**, le commandement de la loi immuable exige l'observation du 7^e jour de la semaine comme jour de repos. À ce sujet, le nouveau converti promet de sanctifier le sabbat du coucher du Soleil, le vendredi, au coucher du soleil, le samedi (NICOLE JM, 1960). Sur cette doctrine de l'observance du repos le jour du sabbat, les Adventistes accusent justement les autres chrétiens (protestants et catholiques) d'avoir trahi la Bible, où le seul jour de repos mentionné est le sabbat. Ils affirment que c'est la papauté, appuyée par l'Empereur Constantin, qui a changé le temps et la loi en transférant le repos du samedi au dimanche. Aussi, le changement du sabbat n'est pas autre chose que le signe ou la marque de l'autorité de l'Église catholique, en d'autres termes, la marque de la bête (NICOLE JM, 1960).
- Quant à l'obligation faite aux membres de **l'Église de verser la dîme de leurs revenus pour l'œuvre de Dieu**, disons que cette doctrine a été instituée en 1879 après JC. Ce principe figure dans la confession de foi : les disciples du Christ « se conforment, pour le soutien de l'Évangile, au divin principe des dîmes et des offrandes » (NICOLE : op.cit.). Ce principe de dîme et d'offrande vaut à l'Église adventiste du 7^e jour des ressources considérables qui favorisent son expansion ;
- Enfin, **les prescriptions alimentaires**. Celui qui se fait baptiser doit promettre de s'abstenir « des boissons fermentées, du tabac sous toutes ses formes, de la viande de porc et de toutes les viandes impures » (Idem). Le végétarisme total est préconisé sans être imposé. Toute viande est traitée par Ellen White d'aliment malsain. Les adventistes croient à la possibilité de guérison miraculeuse, en réponse à la prière, mais ne considèrent pas que Dieu ait promis la santé à ses enfants... Ceux qui recherchent la guérison par la prière ne devraient négliger d'employer les remèdes naturels... à leur portée. Ce qu'on appelle le ministère de la guérison se concrétise avant tout dans l'entretien d'établissements médicaux fort nombreux et bien installés, et dans la publication de revues et ouvrages consacrés à l'hygiène physique et morale (Nicole, op. cit).

Kanyatsi est l'un des points focaux de l'Église adventiste du 7^e jour, à l'instar des autres points focaux tels que Songa à Lubumbashi, Gitwe au Rwanda, Rwese à Lubero. C'est à partir de ces points focaux que la foi adventiste s'est rependue dans la partie Est de la RDC en provenance des États-unis via l'Afrique du Sud. L'Église sabbatiste de Kanyatsi est l'une des plus anciennes confessions religieuses installées dans la Collectivité-chefferie de Bashali dans le Territoire de Masisi, d'abord comme District, ensuite comme Station, puis comme Fédération et aujourd'hui redevenue Station.

À la lumière de la présentation de l'Église adventiste du 7^e jour, de son histoire à Kanyatsi dans le Territoire de Masisi et de sa doctrine, cette étude intitulée « impact de l'Église Adventiste du 7^e jour sur la population de la Collectivité-chefferie de Bashali, Territoire de Masisi, de 1940 à 2005 », vise à répondre à la préoccupation majeure ci-après :

Quel est l'impact de la foi adventiste du 7^e jour sur la population de la collectivité chefferie de Bashali en Territoire de Masisi ? En d'autres termes quels sont les attitudes, les comportements ; bref, les vécus de la population du milieu après avoir accueilli la parole de Dieu selon la doctrine adventiste du 7^e jour ?

Nous pensons que les églises, les écoles, les centres de santé sont là des institutions parmi tant d'autres que les adventistes du 7^e jour auraient initiés et qui auraient des répercussions sur la population du milieu.

Dans le temps, cette étude part de l'année 1940 parce qu'elle marque l'arrivée du premier missionnaire noir adventiste à Kanyatsi, à provenance de Rwankeri au Rwanda. L'année 2005, Kanyatsi, en tant que siège de la station de Nyamitaba, connaît une scission et donne lieu à une nouvelle Station dénommée Station de Masisi. Dans l'espace, l'étude couvre la Collectivité-chefferie de Bashali (avec deux Groupements BashaliKaembe et BashaliMokoto) dans le Territoire de Masisi, à l'Est de la RDC. Il s'agit de la contrée qui couvre le rayon d'action de la Station dénommée Nyamitaba pour laquelle Kanyatsi est le siège.

II. MÉTHODOLOGIE

2.1. Présentation du milieu de Kanyatsi

Kanyatsi est une contrée située dans la Localité de Nyamitaba, Groupement de BashaliKaembe, Collectivité chefferie de Bashali, Territoire de Masisi, Province du Nord Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo, dans la Région des Grands Lacs africains. Dans son histoire, Nyamitaba, dont fait partie Kanyatsi, était le siège de la Chefferie de Gishari, une enclave au sein de la grande Chefferie de Bahunde pour le seul Territoire de Masisi. Cette chefferie était créée en 1941 à la faveur de la population venue du Rwanda. En 1957, l'Administration coloniale belge supprime la Chefferie de Gishari et la rattache à la Chefferie de Bahunde avec comme Chef-lieu Bweremana.

En décembre 1977, la Collectivité Chefferie de Bahunde est scindée en quatre parties à savoir :Bahunde, OSSO, Katoyi et Bashali (HANGI, 1988).

2.2. MÉTHODES ET TECHNIQUES

Pour mener à bon port notre étude, nous avons eu recours aux méthodes historique et comparative. La méthode historique est axée sur le vécu passé. Elle rend possible l'explication des faits et des événements, reconstitue les événements jusqu'aux générateurs ; dans le temps et dans l'espace. Cette méthode nous a permis d'élaborer les grands moments de l'histoire du christianisme en général et, de l'Église Adventiste du 7^e jour, en particulier, depuis ses origines aux États-Unis jusqu'à son installation à Kanyatsi. La méthode comparative nous a facilité la saisie de l'image sur ce que l'Église, au regard de sa doctrine, et la compréhension de son impact ou influence dans la contrée de Kanyatsi ou mieux la Collectivité-chefferie de Bashali, contrôlée par la Station dénommée Nyamitaba.

Dans notre collecte des données sur terrain, nous avons eu recours à la technique documentaire et à l'interview. La première nous a permis de parcourir les travaux tels que les ouvrages édités et non édités, les archives, les rapports, les dictionnaires. Nous y avons tiré le nécessaire pour nos recherches. L'interview nous a servi à recueillir des informations en rapport avec notre sujet et y tirer l'essentiel. À notre niveau, ces informations étaient soumises à la critique avant d'être utilisées.

Pour parvenir à réaliser cette étude, nous avons fait recours aux sources écrites et orales. Les sources écrites comprennent des ouvrages, les archives de différentes institutions qui nous ont largement servi de support indispensable. Les sources orales, nous ont permis de récolter auprès des sages des villages et des acteurs religieux, les informations utiles pour nos recherches. Chaque fois, ces données orales étaient soumises à la confrontation : soit entre elles, soient avec les données tirées des documents écrits ; le tout guidé par la culture générale et le bon sens par rapport au domaine d'étude et sur le milieu.

III. IMPACT DE LA FOI ADVENTISTE DU 7^e JOUR SUR LA POPULATION DE KANYATSI

Les adventistes du 7^e jour se distinguent des autres confessions dans le milieu par leur doctrine. C'est autour de cette doctrine que l'Église sensibilise la population pour son adhésion. Il s'agit, surtout, de l'observation du sabbat et l'abstinence de certains aliments. La propagation de leur doctrine se réalise par plusieurs voies parmi lesquelles l'évangélisation par les églises, par les écoles, par des structures sanitaires. Nous relevons aussi l'impact de la foi adventiste dans le milieu, lié à la doctrine basée sur l'attente du Messie ainsi qu'aux relations avec les autres églises du milieu.

L'Église sabbatique a érigé, dans le milieu, des chapelles appelées maisons de l'Éternel. Dans celles-ci, les enseignements de la parole divine sont dispensés aux membres. On y programme le culte d'adoration et la collecte de la dîme ainsi que les

offrandes de l'Éternel, comme l'exige la doctrine. Kanyatsi, comme siège de la Station de Nyamitaba, contrôle 42 églises regroupées en 5 Districts.

Tableau n°1 : La situation des églises

N°	District/Groupement	Églises (nombre des fidèles)
1	Gishali/B-Kaembe	Mwumba(171), Bukengele (58), Kibizwa (77), Cyebumba (82), Kibugu (53), Muheto (581), Buku (69), Kalonge (72)
2	Kabarera (Kanyatsi)/ B-Kaembe	Kabarera/Kanyatsi (236), Kabuga (62), Kavumu (128), Groupe français (97), Mihanga (221), Gatovu (133), Mashango (53)
3	Mokoto/B-Mokoto	Bihira (76), Buhimbu (100), Butare (92), Gahunga (55), Gomba (232), Malanda (100), Mihengeli (96), Nganga (120), Rubura (109), Rushoti (209), Shanga (103), Tambi (75)
4	Rukore/B-Kaembe	Rukore (189), Kingi (96), Byahi (88), Kadahanda (128), Karambi (160), Rukinanyana (67), Kazinga (140)
5	Rushinga/ B-Kaembe	Rushinga (160), Hindu (134), Muhindo (106), Kausa (188), Buramo (205), Kilolirwe (123), Magera (67), Tunda (89)
Total: 5 Districts/2 groupements.		42 églises (5400 fidèles)

Source : Archives de la Station de Nyamitaba dont le siège est Kanyatsi, 2014.

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-haut, la Station de Nyamitaba regroupe 5 Districts à savoir : Gishali, Kabarera, Mokoto, Rukore et Rushinga. Ces Districts sont subdivisés en 42 églises comprenant au total 5400 fidèles de la foi adventiste du 7^e jour. La localisation nous permet de constater que les fidèles sabbatistes de la station de Nyamitaba sont concentrés dans les Groupements de BashaliKaembe et BashaliMokoto, en Collectivité de Bashali, c'est-à-dire le rayon d'action de la Station de Nyamitaba correspond à l'entité territoriale de Bashali.

Il est à remarquer que s'il faut remonter dans l'histoire, depuis sa création en 1940, Kanyatsi, comme l'un des points focaux de l'expansion de la doctrine adventiste du 7^e jour dans la partie Est de la RDC, est le principal géniteur des églises dans le Masisi, Walikale, une partie du Territoire de Rutshuru, Goma, voire dans la Province du Sud Kivu. Si le Territoire de Masisi dispose, aujourd'hui, de 5 Stations autonomes, entre autres Rubaya, Rushonga, Masisi, Kitchanga et Nyamitaba ; tout est parti de l'Église-mère de Kanyatsi. Même Goma qui, aujourd'hui, est non seulement le siège

de la Fédération, mais aussi de l'Union, est née de l'Église de Kanyatsi (cf. Pasteur retraité RWAMAKUBA Jean, ±84ans, interrogé à Goma, le 10/06/2015).

La population de la Collectivité de Bashali s'élève à 83100 habitants dont 5400 sont adventistes du 7^e jour, soit 6,5% de l'ensemble. Contrairement aux membres des autres confessions, ceux-ci observent le repos le jour du sabbat et s'abstiennent de certains aliments et des boissons alcooliques selon que la doctrine l'exige. Il est curieux de constater que dans les milieux que les sabbatistes occupent dans la Collectivité de Bashali, il y a quasi absence d'animaux, tels les porcs, les lapins... alors que des vaches, des chèvres, des poules... y abondent. Cette pratique est le fruit de la doctrine adventiste qui impose des prescriptions alimentaires. Le résultat de l'évangélisation de l'Église adventiste du 7^e jour, à Kanyatsi, se lit aussi à travers le nombre de mariages religieux qu'elle a déjà célébrés dans le milieu. En effet, des origines à 2015, 382 mariages ont été célébrés dans la seule église de Kanyatsi (cf. Archives de la Station de Nyamitaba dont le siège est Kanyatsi).

L'Église adventiste du 7^e jour a introduit, dans la contrée, des écoles en vue de fournir à la jeunesse une éducation intégrale, c'est-à-dire physique, intellectuelle et spirituelle.

Tableau n°2 : La liste des écoles implantées dans la Collectivité de Bashali, rayon d'action de la Station de Nyamitaba dont Kanyatsi est le siège

N°	Écoles	Année de création	Localisation dans la collectivité
1	EP Kanyatsi	1957	Kanyatsi/B. Kaembe
2	EP II Rwankeri	1982	Mwambu/B. Kaembe
3	EP Gatovu	1996	Gatovu
4	EP Kalonge	1998	Kalonge
5	EP Rushinga	1999	Rushinga
6	EP Rubona	2002	Rubona/B. Mokoto
7	EP Shangi	2004	Shangi
8	EP Mayadja	2006	Mayadja
9	EP Kibugu	2013	Kibugu/B. Kaembe
10	Institut Rwamiko	1972	Kanyatsi
11	Institut Ruvumbu	2007	Muheto
12	Institut Gomba	1998	Gomba/B. Mokoto
13	Institut Shanga	2007	Kahira

Source : Archives de la Station de Nyamitaba dont le siège est établi à Kanyatsi.

L'influence de l'Église adventiste dans la Collectivité de Bashali est certaine sur le plan de l'éducation, au regard du nombre d'écoles qu'elle a implantées : 9 écoles primaires et 4 écoles secondaires. En effet ces écoles sont fréquentées par la jeunesse de différentes confessions religieuses. Sans nécessairement adhérer à la doctrine adventiste, ces jeunes qui fréquentent leurs écoles y apprennent certaines notions de la foi sabbatiste.

Au titre sanitaire, Madame White déclare, en 1886 au cours d'une session de la Conférence générale de Michigan aux États-Unis : «il m'a été montré que nous devrions établir un foyer pour les souffrances et pour ceux qui désirent apprendre à soigner leur corps afin de pouvoir éviter la maladie... ». La Station de Nyamitaba dispose d'une structure sanitaire dénommée Centre de santé de Kanyatsi. Le Centre soigne les maladies fréquentes dans le milieu, à savoir la grippe, l'infection respiratoire aigüe, la diarrhée, la malnutrition, la gastrite, la verminose, le paludisme et les infections sexuellement transmissibles.

L'Église adventiste du 7^e jour, dans notre milieu d'étude a vu naître à son sein, les adventistes tempérants. La tempérance se caractérise par la modération dans l'usage des aliments et l'alcool. Être tempérant, c'est être sobre. Les tempérants constituent un groupe de dissidents au sein de l'Église adventiste du 7^e jour en RDC. Leur dissidence intervient à la veille de l'an 2000, mais, elle est à remonter un peu plus loin dans l'histoire. Deux faits expliquent leur existence : l'adventisme lui-même et la question d'octroi de numéro, à savoir le n°42, au sein de l'Église du Christ au Congo ECC en sigle. Sous le régime de Mobutu (2^e République), les confessions protestantes étaient unies dans une seule Église dénommée Église du Christ au Zaïre, ECZ en sigle. À ce sujet, il sied de lire la loi n°71-012 du 31 décembre 1971 portant réglementation de l'exercice du culte en République du Zaïre in Journal Officiel de la République du Zaïre, 1972 : 39-42. En application de cette loi, les sabbatistes sont devenus Communauté Évangélique des Adventistes du 7^e jour, CEASJ en sigle. Cette communauté était intégrée dans l'ECZ par l'Ordonnance loi n°73-013 du 14 février 1973. Elle en était la 42^e Communauté. Ce numéro d'enregistrement au sein de l'ECZ fut l'une des pommes de discorde au sein de l'Église avant l'an 2000. Ce numéro était qualifié par certains fidèles comme étant celui de la bête dont il est fait mention dans le livre de l'Apocalypse et pour qui l'Église catholique romaine est le représentant. Soulignons tout de même, le fait que sous le règne de Laurent Désiré KABILA, les adventistes du 7^e jour se sont retirés de l'ECC, à la faveur du décret-loi du 29 janvier 1999, abrogeant expressément la loi du 31 décembre 1971 qui reconnaissait l'ECZ comme étant la seule Église protestante au Congo. Ainsi les adventistes ont-ils profité du pluralisme protestant pour se retirer de l'ECC, abandonnant ainsi le n°42. En cette matière, le décret-loi n°195 du 29 Janvier 1999 portant réglementation des

Associations sans but lucratif et des Établissements d'utilité publique in Journal Officiel de la RDC, numéro spécial, Janvier 1999, en est une preuve.

En outre, il faut remarquer que les adventistes développent une ardeur exceptionnelle dans l'attente du Messie. Déjà vers les années 90, nombreux sont ceux qui pensaient à l'accomplissement des écritures à l'an 2000. Certains adventistes commençaient à se préparer à cette venue imminente. À sa venue, le Christ devait rétablir l'Eden perdu où les premières créatures humaines ne consommaient que des légumes, des fruits et des céréales. Il fallait déjà commencer à ne consommer que ces aliments. D'où la tempérance. Pour eux, l'Église, comme bâtiment, doit disparaître avec la seconde venue qui s'annonce en 2000 ; Jésus lui-même n'entrait pas dans les églises, mais prêchait dans les lieux publics... (cf. KABIRIKANGO, un adventiste, enseignant de + de 46 ans interrogé à Goma le 20 Août 2015).

Malheureusement pour ces dissidents de depuis les années 1990 (devenus tempérants), le second avènement n'a pas eu lieu en 2000. Ainsi, nombreux d'entre eux sont revenus dans l'Église-mère pour être rebaptisés ; d'autres ont constitué (cela jusqu'aujourd'hui) la branche des adventistes tempérants.

Avant de clore ce point sur l'impact de l'adventisme sur la population, disons que Kanyatsi est le siège de la Station de Nyamitaba. Il contrôle 5 districts repartis en deux Groupements de la Collectivité de Bashali. Dans cette entité, d'autres confessions religieuses fonctionnent : les catholiques romains, les membres de la communauté des Églises baptistes au centre de l'Afrique, CEBCA en sigle, les membres de la communauté des Églises pentecôtistes en Afrique, CEPAC en sigle, les membres de l'union des baptistes et Évangéliques au Congo, CEBC en sigle et les musulmans. Si la foi adventiste est l'une des plus anciennes à s'implanter dans cette contrée (les adventistes en 1940, les catholiques en 1947, les méthodistes vers 1922,...), la cohabitation avec les nouveaux venus n'a pas toujours été bonne. Son évangélisation et son éducation ont connu des circonstances précaires face aux autres confessions, surtout les catholiques. En effet, en 1953, le missionnaire Joël NDENZIKI, dans son prosélytisme évangélique, s'est heurté à l'opposition catholique au niveau de Nyamitaba. Les catholiques l'accusent auprès du chef de la Chefferie de Gishali, comme troubleur de l'ordre public par ses prédications publiques. Le missionnaire adventiste du 7^e jour avait été interpellé par le chef BUCHANAYANDE. Il lui sera interdit d'organiser des campagnes d'évangélisation et des cantiques bibliques sous peine de détruire la doctrine des autres confessions de la place (cf. HABYARIMANA Déon, cultivateur de ± 79 ans interrogé à Gulgar le 29/05/2015). D'autres signes montrent que les relations des adventistes n'ont pas toujours été aisées. C'est lorsque, par exemple, les sabbatistes reçoivent des surnoms tels que : « ABAHIRIKA » qui veut dire littéralement « adventistes qui dégringolent ». En effet, en un moment donné, lorsque la jeunesse adventiste du 7^e jour de la contrée a

enregistré un grand nombre de grossesses indésirables et des déviations dues aux prises de boissons alcooliques prohibées par leur doctrine, les membres des autres foies commençaient à se moquer des adventistes ; les qualifiant « des adventistes qui dégringolent » (Témoignage recueilli auprès de l'enseignant UTAZIMINSI Faustin, le 05/06/2015 à Gatovu).

Malgré ces critiques, tant de choses marquent positivement les autres confessions religieuses à l'endroit des adventistes du 7^e jour dans le milieu de Bashali.

- La foi adventiste et son éducation sont admirables car, dit-on, elles favorisent l'obéissance et la stabilité de sa jeunesse.
- Selon les agents de l'État, les adventistes du 7^e jour marchent en conformité avec la loi car, disent-ils, ces derniers ne peuvent pas, par exemple, célébrer le mariage sans avoir reçu un document de l'État attestant la législation de l'union entre deux partenaires.

IV. BRÈVE COMPARAISON ENTRE DOCTRINE ET IMPACT

En évangélisant, l'Église adventiste du 7^e jour laisse des traces dans le milieu. Cela est indéniable. Pour preuve, le Département de la liberté religieuse essaie d'empêcher qu'on rende obligatoire l'observation du dimanche et intervient à l'occasion quand les entraves sont apportées à la propagation de l'adventisme. Un de ses membres Monsieur LWAMBA NEMBA (adventiste du 7^e jour convaincu) a milité auprès du Gouvernement de la RDC pour que les examens d'État ne se fassent pas le jour de Sabbat. Toutefois, nous avons établi que certains fidèles ont du mal à s'adapter à la doctrine liée à l'interdiction de la boisson alcoolique. Le milieu est, par nature, producteur de la boisson alcoolique compte tenu de la présence des bananiers, du sorgho et du maïs. La réalité est telle que certains membres sabbatistes en prennent en cachette et lorsqu'ils sont découverts, la sanction est l'excommunication. Quand ils réintègrent la foi, l'Église leur exige un nouveau baptême. Pourtant, de l'autre côté chez les catholiques romains de la contrée, où la boisson alcoolique ne constitue aucune entrave à la doctrine, le problème ne se pose pas en termes d'hypocrisie ni de baptême à répétition. Le baptême à répétition intervient aussi pour les fidèles qui contractent des mariages en dehors du processus tracé par la doctrine de l'Église. Dans un environnement où la vie devient de plus en plus compliquée et où les jeunes ont du mal à réunir la dot, les mariages illégaux constitueront un défi à relever.

V. CONCLUSION

Nous voici au terme de notre étude sur l' «Impact de l'Église Adventiste du 7^e jour sur la population de Kanyatsi dans le Territoire de Masisi, de 1940 à 2005 ». À ce sujet, nous nous sommes proposé de vérifier une seule hypothèse. Nous avons présumé que les églises, les écoles, les centres de santé seraient là des institutions, parmi tant d'autres, que les adventistes du 7^e jour ont implantés et qui auraient des répercussions sur la population du milieu.

À ce niveau, nous avons jugé mieux de faire une brève présentation de l'Église adventiste du 7^e jour : sa naissance aux États-Unis et le processus qui a conduit à son implantation dans l'espace d'étude, c'est-à-dire Kanyatsi. Nous avons fait un survol sur l'essentiel de la doctrine adventiste. La partie méthodologie était consacrée à la présentation du milieu d'étude ainsi qu'à la démarche utilisée, à savoir les méthodes historique et comparative soutenues par les techniques documentaires et d'interview. Nous avons établi l'effectivité de l'impact de la foi adventiste à travers les institutions fixées dans le milieu ainsi que quelques faits liés aux relations de l'Église adventiste du 7^e jour avec les autres confessions du milieu. Cependant, il faut reconnaître, de part les principes à observer que, certains fidèles vivent dans l'hypocrisie, parfois, dans la contrainte due aux principes. Ce qui constitue un enfreint à la liberté des églises et d'adhésion. Tout compte fait, l'Église adventiste du 7^e jour, à travers ses actions dans la Collectivité de Bashali est, et demeure une réalité indéniable.

V. BIBLIOGRAPHIE

- COLLECTIF, *Le Robert Dictionnaire pratique de la langue française*, Paris, éd du club France Loisirs, 2004
- LALOUX, J, *Manuel d'initiation à la sociologie religieuse*, Paris, coll Frères, éd universitaires, 1967
- GRAWITZ, M, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2004.
- JAGENEAU GH, *Eglises, sectes et mouvements néo-religieux*, Tome 1, Lubumbashi, éd Médiaspaul, 2006
- NICOLE J.M., *Les Adventistes du 7^e jour ont-ils raison ?* Vennes-Lausanne, éd Institut Emmaüs, 1960
- KABONGO MBAYA, Ph., *L'Église du Christ au Zaïre, Formation et adaptation d'un protestantisme en situation de dictature*, Paris, Karthala, 1992
- NDAYWEL è NZIEM I, *Histoire Générale du Congo De l'Héritage ancien à la République Démocratique*, Paris, Bruxelles, éd De Boeck et Larcier, Duculot, 1998
- HANGI BULENDA, « *Les origines de la population de Masisi* » in *Centre de Recherche Universitaire du Kivu (CERUKI) Etudes* n°18, Bukavu, 1988.

- KILUMBA M., *Essai d'histoire de l'Église Adventiste du 7^e jour au Bunande (1939-1983)*, Mémoire de Licence, Département d'Histoire, ISP/BuKavu, inédit, 1984.
- GATEMBA W., *Essai d'Histoire des œuvres scolaires de l'EASJ dans la ville de Goma de 1960-2012*, TFC, Département d'Histoire et sciences sociales, ISP/Rutshuru, inédit, 2013.
- *Les archives de l'Église adventiste du 7^e jour*, Station de Nyamitaba à Kanyatsi.